

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4963 - MERCREDI 5 MARS 2025

«MBONGUI» DES JEUNES

La troisième édition s'ouvre à Dolisie

Organisé sur le thème « Jeunesse et travail : bâtir un avenir durable par l'effort et la créativité », le forum «Mbongui» des jeunes rassemble, dans le chef-lieu du département du Niari, les porteurs de projets, chercheurs d'emploi autour des thématiques comme l'entrepreneuriat, l'employabilité, l'engagement social.

Page 16



Les officiels et quelques participants/Adiac

GOUVERNANCE

Améliorer les actions en faveur de la jeunesse



Les participants/Adiac

Les directeurs des études et de la planification des ministères impliqués dans la mise en œuvre de la plateforme « Priorité jeunesse » sont en conclave à Brazzaville. L'atelier qui les réunit du 4 au 5 mars dans la capitale permettra de prendre en compte la contribution des partenaires au développement pour aider le Congo à améliorer les actions planifiées au profit des jeunes.

Page 4

RÉINSERTION DES EX-COMBATTANTS

Le CNR conteste la nomination d'un haut-commissaire adjoint



Deux membres du CNR donnant lecture du communiqué devant la presse/Adiac
Dans une communication faite le 3 mars à Brazzaville, le Conseil national des républicains (CNR) a exprimé son indignation quant à la récente nomination de Jean Gustave Ntongo au poste de haut-commissaire adjoint par le département politique du cabinet du président de la République, sans avoir préalablement consulté le révérend pasteur Frédéric Bintsamou, alias Ntumi, président de ce parti.

Page 16

EDITORIAL

Traite

Page 2

RÉGIES FINANCIÈRES

Menace de grève aux impôts

L'intersyndicale de la direction générale des impôts et des domaines, qui réclame des réponses appropriées à son cahier des charges, a lancé un préavis de grève de dix jours. « L'intersyndicale reste toutefois ouverte à un dialogue constructif et appelle les autorités compétentes à prendre leurs responsabilités afin de mettre fin à cette situation qui perdure », indique un courrier adressé au gouvernement.

Page 3

ÉDITORIAL

Traite

Le Congo renforce son arsenal juridique pour en finir avec la traite des personnes sur son sol. La Commission nationale de lutte contre le fléau dispose désormais d'un cadre réglementaire, adopté récemment par le conseil des ministres. Ses missions consistent, entre autres, à prévenir et combattre ce phénomène dont les victimes sont le plus souvent des enfants en bas âge.

Les nationaux ne sont pas à exclure du rang des auteurs de ce type d'exploitation. Seulement, cette triste réalité s'observe beaucoup plus au sein des communautés étrangères. Certains sujets, accusés de trafic de mineurs étrangers pour les faire travailler en terre congolaise, ont été expulsés à l'issue d'un procès devant la Cour criminelle de Brazzaville.

C'est surtout dans les commerces et les ménages que les jeunes enfants, filles comme garçons, font l'objet de maltraitances. Certains d'entre eux font aussi la manche dans les rues des grandes villes avec l'obligation de ramener à leurs commanditaires les recettes de la mendicité en fin de journée.

La Commission nationale de lutte contre la traite des personnes qui voit son pouvoir d'action renforcé est désormais attendue sur le terrain. Elle aura à relever le défi de mettre fin à cette pratique sous toutes ses formes : qu'elle soit nationale ou transnationale, qu'elle soit liée à la criminalité organisée ou non.

Les Dépêches de Brazzaville

FÉMINISATION DES POSTES DANS LES ENTREPRISES

La problématique au centre d'un débat

Le média «Dirigeantes», leadership au féminin en collaboration avec le cabinet Afrique RSE Congo, a organisé, le 1er mars, à Brazzaville un dîner débat des dirigeantes (4D) sur le thème « Les enjeux et défis de la féminisation des postes pour les entreprises et les institutions ».

Les débats, entrés dans leur treizième édition, avaient pour objectif de briser les tabous qui plombent encore l'accès des femmes dans le monde professionnel, notamment à des postes de décision et de responsabilité et qui les empêchent d'avoir de brillantes carrières malgré la pluralité des débouchés existants. Au cours de cette session d'échanges, il s'est agi d'explorer en profondeur les différents aspects de cette question cruciale qui de nos jours figure plus que jamais au cœur des discussions. En effet, la féminisation des postes, qu'il s'agisse de ceux de direction, de gestion ou de tout autre domaine-clé dans l'entreprise, est devenue un enjeu majeur pour la transformation des organisations et la société dans son ensemble. Si des progrès ont été réalisés ces dernières années, force est de constater que des défis persistants subsistent. Les femmes restent encore sous-représentées dans les postes de direction et font face à de nombreux obstacles pour accéder à des postes de responsabilité. Une avancée qui se voit freinée notamment par des stéréotypes, des biais inconscients et parfois des structures organisationnelles rigides. Pour ce faire, des panélistes aguerries, à savoir la Pre Francine Ntouni, Danielle Hayko Baclet, Vanessa Obambi et Marina Nzomambou ont chacune, tour à tour, décortiqué, partagé leur expertise, leurs expériences et leurs points de vue sur

comment surmonter ces défis, comment encourager une transformation inclusive au sein des entreprises et quel rôle chacune d'entre nous peut jouer dans cette dynamique. Dans le même élan, elles ont apporté une perspective unique et précieuse sur le sujet essentiel et fondamental. Il faut croire que ce temps d'échanges a permis au public d'être égayé par les intervenantes et de mieux cerner les contours et l'essence de cette problématique.

Lors de cette édition, une présentation du baromètre des enjeux et défis de la féminisation des postes a été faite par Thierry Tene, co-fondateur de doing good in Africa, directeur du groupe Afrique RSE. Selon l'étude menée sur cette thématique grâce à un sondage de 84 participants, il ressort que 51, soit 60,71% des entreprises, n'ont pas de politique de féminisation des postes et 30, soit 35,71% en ont. S'agissant de la féminisation de l'Assemblée nationale, sur 151 sièges, 21 sont occupés par des femmes, soit un taux de 13,91%. Du côté du sénat, sur les 71 sièges, 22 sont occupés par des femmes pour un taux de 30,99% et, enfin, sur 38 ministres au gouvernement, seulement 8 sont les femmes, soit un taux de féminisation de 21,5%. Ce résultat reflète ainsi une sous-représentation significative des femmes dans les sphères de décision au Congo, malgré des efforts pour promouvoir l'égalité des genres.

Quelles mesures pour réussir la féminisation des postes ?

À ce niveau, Bel Lauretta Tene, associée et directrice générale d'Afrique RSE Congo, a indiqué que la première mesure est l'adoption de la loi sur la féminisation. Il faut par là suite, a-t-elle renchéri, attaquer la base : éduquer les jeunes filles par des sensibilisations et la présentation des rôles modèles, les pousser aussi à s'intéresser aux filières scientifiques, techniques, ingénierie et mathématiques. « Du côté des femmes, il faut augmenter l'ambition. Ce n'est pas mauvais d'être ambitieuse et très ambitieuse. Je sais une chose, c'est l'ambition qui détermine la vision. La professeure a martelé là-dessus. Et elle est très ambitieuse. Pour être à son niveau, il faut être une femme qui a le goût du risque et qui aime les challenges », a-t-elle déclaré.

Et d'ajouter : « A côté de ces mesures, il y a la conciliation vie privée et vie professionnelle qui est un très gros frein pour les femmes. Sachez-le, le choix du partenaire est très capital car il peut bloquer votre destinée ou la propulser. Le poids des enfants et le manque d'aide (nounou, c'est ménagère) est également l'un des freins parfois. D'ailleurs, c'est l'un des principaux freins à la féminisation selon les résultats du baromètre que nous avons réalisé et présenté lors de cette soirée ».

Durly Emilia Gankama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

TRANSPORTS

La ministre Ebouka- Babackas visite les administrations sous-tutelle

La ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka- Babackas, a effectué, les 27 et 28 février à Brazzaville, une visite des installations ferroviaires et a évalué l'état d'avancement des chantiers en cours au sein des infrastructures aéroportuaires.

Le but des descentes de la ministre était de s'imprégner des réalités des administrations sous-tutelle. Les infrastructures ferroviaires tout comme aéroportuaires jouent un rôle crucial dans le développement économique du pays. Elles sont conçues pour faciliter le flux des passagers et des marchandises, assurer la sécurité et améliorer l'expérience de voyage. Des innovations technologiques comme la gestion automatisée des bagages et les systèmes avancés de contrôle du trafic aérien sont intégrés pour optimiser les opérations. Le système ferroviaire efficace, par exemple, réduit la congestion routière et améliore la compétitivité des industries en baissant les coûts de transport.

A la direction du Chemin de fer Congo-océan (CFCO) tout comme au siège de l'Agence nationale de l'Aviation civile (Anac), la ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka- Babackas a reçu un accueil chaleureux. Elle s'est entretenue longuement avec le directeur, les partenaires sociaux et les syndicats. « C'est un état des lieux des installations ferroviaires de Brazzaville après celui qu'elle a fait au siège du CFCO à Pointe-Noire. Sans doute se rendra-t-elle à Dolisie, Loutété et bien d'autres localités où le CFCO s'est installé. Après cette visite, nous allons redéfinir les nouveaux axes de travail avec la ministre », a indiqué Ignace N'Ganga, directeur général du CFCO.

Après le CFCO, la ministre a ensuite effectué une visite guidée des infrastructures de la Société commune de logistique du Congo (Sclog CG), une société spécialisée dans le stockage et le transport massif des hydrocarbures liquides à travers toute la République du Congo. « Nous envisa-



La ministre échangeant avec ses collaborateurs

geons de développer le système de transport de nos marchandises avec le CFCO, le ministère et la Direction générale des transports terrestres », a précisé Amandine Simonin, directrice de la Sclog. Lors des échanges interactifs à l'Anac, la ministre a mis l'accent sur le renforcement des liens entre cette structure et la tutelle afin d'envisager les défis à relever et poursuivre sa modernisation.

La ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande a également rappelé l'importance stratégique de l'Anac dans la régulation du secteur aérien. Elle a souligné les défis majeurs auxquels l'aviation civile est confrontée, notamment en matière de sécurité, de conformité aux normes internationales et de modernisation des

procédures. Séance tenante, la patronne des Transports a encouragé le personnel à maintenir un niveau haut de professionnalisme et a insisté sur la nécessité de travailler en étroite collaboration avec son ministère afin de révéler ensemble les défis actuels et futurs. Ensuite, elle a poursuivi sa visite au siège du projet de construction du Centre d'entretien et de maintenance des aéronefs, à l'aéroport Maya-Maya, dont le terrain occupé est de 85,095 m² alors que la superficie de la construction est de 12,010m².

Le bâtiment est construit jusqu'au troisième niveau y compris un terrain d'entretien et de maintenance, un dépôt de produits dangereux, un local de pompe d'incendie et de compresseur d'air, une station des eaux usées, une guérite et une armoire de tension

moyenne. Ce projet a commencé le 8 décembre 2023 et les travaux sont réalisés à 32%. Il est financé par la République populaire de Chine. « Aujourd'hui, c'est le tour de ma visite aux infrastructures aéroportuaires de Brazzaville. Ici, sur cette terre, nous avons plusieurs intervenants, dont l'Anac, l'Asecna, l'Aerco, la CRNA, et le CCR. Toutes ces infrastructures devraient être visitées, parce que l'aéroport c'est une frontière internationale où nous avons des gens qui viennent de l'extérieur. Ces infrastructures doivent garantir à chaque voyageur toutes les conditions de sûreté et de sécurité », a indiqué la ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka- Babackas.

Des chantiers de modernisation, des équipements de navigation, l'entretien des infrastructures

et l'optimisation des services aux passagers sont des priorités. « Nous voulions nous rendre compte de l'état de notre aéroport : les infrastructures, le tarmac, les bâtiments, la climatisation, bref tout ce qui concourt au bon fonctionnement de notre aéroport. Les défis sont nombreux. Certains sont connus, d'autres moins connus. D'ailleurs, nous allons avoir un audit, c'est-à-dire une évaluation du niveau. (...) Au mois de mars, nous allons encore plus tard avoir l'audit d'évaluation de nos engagements en termes de sécurité. Nous avons des défis à relever parce que nous savons tous que notre aéroport a des faiblesses. Nous sommes là pour relever ces défis avec toutes les autorités compétentes et mon équipe doit faire en sorte que le gouvernement s'attèle à relever notre taux de conformité par rapport aux autres aéroports à travers le monde pour qu'il y ait une crédibilité qui soit restaurée afin que nous ayons de plus en plus les trafics aériens », a déclaré la ministre.

Ingrid Olga Ghislaine Ebouka- Babackas a salué l'engagement des agents et partenaires de ces différentes structures et a réaffirmé le soutien total de son département ministériel afin de garantir un développement harmonieux car, a-t-elle dit, le succès de l'aviation dépend d'une synergie entre tous les acteurs. « Nous voulons que de nombreuses compagnies aériennes desservent Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo. L'objectif est aussi de faire remonter le service de nos aéroports en termes de qualité d'infrastructures, de capacités à assurer nos obligations et en termes de sûreté ainsi que de sécurité », a-t-elle conclu.

Fortuné Ibara

RÉGIE FINANCIÈRE

Menace de grève aux impôts

L'intersyndicale de la direction générale des impôts et des domaines a lancé, depuis le 27 février, un préavis de grève de dix jours. Dans un courrier adressé au ministre de tutelle, Christian Yoka, les agents des impôts réclament des « solutions satisfaisantes » au cahier des charges. « L'intersyndicale dépose un préavis de grève au gouvernement de la République de dix jours, à compter de la date de réception dudit courrier, afin qu'il apporte les solutions satisfaisantes à notre cahier des charges. L'intersyndicale reste toutefois ouverte à un dialogue constructif et appelle les autorités compétentes à prendre leurs responsabilités pour mettre fin à cette situation de crise juridique », indique le courrier, sans plus de précision sur le contenu du cahier des charges.

Fiacre Kombo



PLATEFORME NUMÉRIQUE « PRIORITÉ JEUNESSE »

Bilan et perspectives

Les directeurs des études et de la planification des ministères sectoriels, ayant prévu des projets dans le cadre de la mise en œuvre de la plateforme « Priorité jeunesse », sont réunis en atelier à Brazzaville, les 4 et 5 mars, afin de passer en revue les réalisations et les résultats obtenus en 2024, tout en dégagant les facteurs de réussite et de contreperformances avant de procéder à la planification conjointe 2025.

Organisé par le ministère en charge de la Jeunesse en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), l'atelier permettra aux participants, entre autres, de prendre en compte la planification des partenaires au développement afin d'aider le Congo à améliorer son appréciation des actions planifiées par ces derniers en faveur des jeunes. La plateforme numérique « Priorité jeunesse » a été développée pour faciliter le pilotage des projets inscrits dans le budget de l'Etat, au titre de l'exercice 2024.

Selon le représentant adjoint du Pnud au Congo, Henri René Diouf, cet outil innovant témoigne de la volonté commune des deux parties d'améliorer l'efficacité de leurs politiques publiques en faveur des jeunes à travers le renforcement de la coordination et du suivi des initiatives. Le but étant de garantir leur transparence et une prise de décisions plus informées et adaptées aux réalités de terrain.

« Cette plateforme dynamique a permis de décentraliser toutes les interventions en vue d'en

assurer un meilleur suivi. Au total, ce sont 66 projets ayant pour cible la jeunesse qui y ont été répertoriés dans quinze ministères pour un budget global planifié de 27 milliards FCFA. Ces projets avaient pour objectif de toucher 324 899 jeunes sur l'étendue du territoire national dont 82 000 filles, 22 000 jeunes vivant avec handicap et 82 000 jeunes vivant en milieu rural », a-t-il rappelé.

Henri René Diouf a, par ailleurs, indiqué que le Pnud s'engageait, à travers cet atelier, à faciliter la collecte et le traitement des données aussi bien des prévisions faites en 2024 que des projections de l'année en cours. Pour lui, il sera également question de refondre le design de la plateforme pour une meilleure utilisation et une capitalisation des actions afin de mieux apprécier l'exécution des projets et des programmes en cette année qui a été dédiée à la jeunesse.

Présidant la cérémonie d'ouverture, le directeur de cabinet du ministre de la Jeunesse, des Sports, de l'Education civique,



Les participants/Adiac

de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Charles Makaya, a rappelé que l'ambition de « Priorité jeunesse » est de centraliser tous les projets, actions et initiatives destinés à la jeunesse, qu'ils soient portés par l'État ou par ses partenaires au développement. « Grâce à cette matrice, en un seul et même espace numérique, nous avons l'opportunité d'accéder à une base de données exhaustive qui recense, suit, évalue et mesure l'impact de chaque projet

mis en place pour la jeunesse. Cette plateforme est bien plus qu'un simple recueil d'informations. C'est un véritable outil de gouvernance. Un outil qui permettra au gouvernement et à ses partenaires de mieux coordonner leurs actions, d'identifier les gaps, d'optimiser l'affectation des ressources et de mieux cibler les zones et les groupes les plus vulnérables », a-t-il expliqué, précisant que cet atelier marque ainsi une étape es-

sentielle dans la mise en place de cette plateforme.

Saluant tous les partenaires qui, depuis le début, ont fait preuve d'un soutien constant, d'une vision partagée et d'une volonté commune de placer la jeunesse au cœur des actions du gouvernement, Charles Makaya a souligné la responsabilité des directeurs des études et de la planification de matérialiser les attentes placées en cet outil important.

Parfait Wilfried Douniama







VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

L'ART

dans toutes ses expressions de la TRADITION et MODERNITÉ

Expositions et projections :

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

Horaires d'ouvertures :

Du Lundi au Vendredi : **9H-17H**

Samedi : **9H-13H**

Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

COOPÉRATION

L'Italie renouvelle son soutien au Congo

Le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Christian Yoka, a échangé le 4 mars à Brazzaville avec l'ambassadeur d'Italie au Congo, Enrico Nunziata. Les deux personnalités ont passé en revue les questions bilatérales qui lient les deux pays, notamment dans le secteur de la santé.

« Je suis venu présenter mes civilités au ministre des Finances. On a eu l'occasion de parler des accords de coopération qu'on a signés notamment dans le secteur de la santé », a indiqué l'ambassadeur de l'Italie au Congo. « Tous les accords s'inscrivent dans le plan Mattei ont des répercussions sur le plan financier. Donc, il était important qu'on en discute, question d'avoir un aperçu car la coopération bilatérale avec le Congo est devenue prioritaire pour l'Italie », a poursuivi le diplomate Italien. Des stratégies pour aider le Congo à améliorer le climat des investissements a été de même évoqué. « Le climat des

affaires est nécessaire pour attirer des investisseurs internationaux notamment italiens. Les entreprises italiennes prendront part en mois de mai prochain, au forum économique bilatéral qui aura lieu au Congo », a fait savoir l'ambassadeur.

Rappelons que lors du sommet Italie-Afrique tenue en janvier 2024, le Congo et l'Italie avaient approuvé le programme de soutien à la République du Congo pour le développement des services de santé intégrés d'un montant global de 175 millions d'euros pour une période de cinq ans. En octobre de l'année dernière, une convention financière à hauteur de 35 millions d'euros et



Échange entre le ministre des Finances et l'ambassadeur de l'Italie. Adiac

un don de 10 millions d'euros ont été signés dans le cadre de ce programme. Après l'ambassadeur d'Ita-

lie, le ministre des Finances a aussi conféré avec l'ambassadeur des Etats en République du Congo, Eugene Young. Les

deux personnalités ont partagé les priorités des deux gouvernements.

Lopelle Mboussa Gassia

JOURNÉE NATIONALE DE LA JEUNESSE

Des subventions et certificats pour un échantillon de jeunes

La Journée nationale de la jeunesse, célébrée le 28 février à Brazzaville, sur le thème « Jeunesse, innovation et résilience : bâtir un Congo durable dans un monde en mutation », a été marquée, entre autres, par la remise des certificats de participation à un échantillon de jeunes ayant suivi une formation gratuite ainsi que des subventions aux bénéficiaires du Programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (PPEJ).



Les directeurs de cabinets cabs posant avec les bénéficiaires des subventions/Adiac

Commémorée cette année en partenariat avec les agences du système des Nations unies au Congo, la Journée nationale de la jeunesse, instituée par décret n°2018-324 du 17 août 2018, met en valeur les jeunes qui se démarquent ainsi que des opportunités diverses et variées que le gouvernement leur offre pour sous-tendre leur épanouissement. Pour l'édition 2025, sept jeunes congolais ont reçu des chèques comptant pour la subvention du PPEJ mise en œuvre par le ministère en charge de la Jeunesse, en collaboration avec la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie. Huit autres jeunes bénéficiaires de l'édition 2023 de ce même programme ont, quant à eux, reçu des financements incitatifs pour les aider dans le développement de leurs entreprises. L'autre temps fort de cette célébra-

tion a été la remise des certificats de participation à un échantillon de jeunes bénéficiaires du projet relatif au renforcement du système éducatif par l'apprentissage numérique, mis en œuvre par le ministère en charge de la Jeunesse en partenariat avec l'Unicef et Airtel Congo. En effet, ils sont au total 697 jeunes dont 323 hommes et 369 femmes à avoir suivi une formation gratuite pendant onze mois. Ils étaient 210 pour Brazzaville, 206 pour Dolisie et 281 pour Pointe-Noire pour renforcer leurs compétences. « Nous exprimons notre profonde gratitude pour des efforts consentis afin de nous offrir ces espaces d'apprentissage et d'assurer la réussite des formations. Grâce à ce projet, nous avons acquis des compétences essentielles dans un domaine porteur qui nous donne accès à des nouvelles perspectives professionnelles et renforce

notre autonomie dans un monde en constante évolution. Nous nous engageons à mettre à profit ces acquis et espérons que ces initiatives profiteront également à d'autres jeunes afin d'assurer une inclusion numérique réelle », a déclaré le représentant des bénéficiaires, Morel Mobika.

D'autres projets porteurs en faveur des jeunes

Présentant les résultats de cette formation, le coordonnateur du projet, Florian Koulimaya, a rappelé que cette réussite est bien plus qu'un simple témoignage des capacités des jeunes d'aujourd'hui. Elle illustre également, a-t-il poursuivi, l'impact que peuvent avoir les politiques publiques mises en place pour soutenir les jeunes. « Ces jeunes ne sont pas seulement l'avenir de notre nation, mais le présent et une force incontour-

nable du changement et du progrès. Ce projet est un véritable modèle de collaboration. Au lieu de nous reposer sur les lauriers, pour cette année 2025, nous allons retrouver nos manches pour former au moins 1000 autres jeunes », a souligné le conseiller à la jeunesse et à l'éducation civique du ministre en charge des questions des jeunes, annonçant la création des nouveaux centres de formation à Brazzaville, Pointe-Noire, Impfondo, Kinkala et à Nkayi.

Les participants ont, par ailleurs, suivi des présentations des opportunités offertes par plusieurs directions sous-tutelle du ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, et du ministère des Petites et moyennes entreprises, et de l'Artisanat. Il s'agit, par exemple, du projet « Mosala » qui ambitionne d'impacter 5 000 jeunes dont 50% de femmes dans le parcours d'orientation, de formation et d'insertion professionnelle sur toute l'étendue du territoire national. L'Agence congolaise pour l'emploi a, de son côté, rappelé les différentes étapes de prise en charge des jeunes dans leur démarche de recherche d'emploi. Le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage a, quant à lui, réaf-

firmé son engagement à accompagner les jeunes à travers plusieurs opportunités qu'il met en œuvre, dont les formations, la facilitation à l'insertion, l'appui à promotion des entreprises et les études.

La direction des études et de la planification du ministère des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, de son côté, a présenté à l'assistance des projets spécifiques qu'il met en œuvre en faveur des jeunes. Il s'agit, entre autres, du projet un jeune, une entreprise visant à faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes par l'entrepreneuriat dans les domaines de l'agriculture au sens large, de l'économie numérique, le tourisme et l'industrie. L'autre projet concerne l'accompagnement de 20 500 jeunes dans les activités agropastorales. Il est porté par le ministère en charge des PME et de l'Artisanat en partenariat avec le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants, élargi aux jeunes riverains ainsi qu'aux ex-délinquants.

Notons que la Journée nationale de la jeunesse a été célébrée en présence des directeurs de cabinets des ministres en charge de la Jeunesse, Charles Makaya, et des PME, Bienvenu Lucien Kendé.

Parfait Wilfried Douniama

MIGRATION

Le ministre d'Etat libyen en charge des communications critique l'approche occidentale

Walid Ammar Ellafi, ministre d'Etat libyen chargé des Communications et des Affaires politiques, a critiqué l'approche occidentale s'agissant de la migration qui ne reflète pas la réalité de l'Afrique, lors du Forum Médias Türkiye-Afrique, à Istanbul.

«*Malheureusement, la question des migrations n'est abordée dans la presse étrangère que sous l'angle des mauvais chiffres*», a déploré Walid Ammar Ellafi, critiquant l'approche occidentale qui ne reflète pas la réalité du continent africain. Pour le ministre d'Etat libyen, «*la vérité est très importante et très précieuse, et nous devons la préserver*». Pour lui, la communication actuelle a commencé à devenir un outil de guerre dans le domaine intellectuel. «*Nous devons prendre une part active dans ce processus*», a-t-il défendu. Selon le ministre d'Etat libyen chargé des Communications et des Affaires politiques, la communication devrait être présentée comme un reflet de la réalité, soulignant que cela profiterait à l'Afrique. Les médias occidentaux abordent l'Afrique d'un point de vue qui ne reflète pas la réalité, a dénoncé Wali

Amar Ellafi. «*Nous considérons le continent africain, qui compte 1,4 milliard d'habitants, comme un continent en voie de développement rapide. Il se développe également sur le plan économique, mais malheureusement, il n'est pas aussi interactif que sa population dans le domaine de la communication et des médias*», a-t-il dit. «*Les sources extérieures ont une approche irréaliste. L'Occident a un point de vue lié à ce processus et à la désinformation. Par exemple, la question des migrations n'est abordée dans la presse étrangère que sous l'angle des mauvais chiffres. Elle n'est pas reflétée en termes réels et avec ses raisons*», a poursuivi Walid Ammar Ellafi, ajoutant : «*Malheureusement, les récits sur la migration sont souvent mal informés*». L'Union africaine de radio-diffusion avait signé un accord avec la chaîne publique

turque TRT et elle souhaitait multiplier les initiatives de ce type, a déclaré son directeur général, Grégoire Ndjaka, soulignant que le sujet qui attire actuellement le plus l'attention de la presse en Afrique est celui de la migration. «*Malheureusement, les récits sur la migration sont souvent dominés par la désinformation et les stéréotypes négatifs. La coopération de la Türkiye est très importante à cet égard*», a-t-il dit, exprimant son souhait de voir le prochain forum se tenir dans une ville d'Afrique. Face aux besoins médiatiques réels du continent, «*l'Afrique n'a pas besoin que l'on écrive son histoire à sa place. Elle a besoin que ses partenaires l'aident à renforcer ses capacités pour écrire sa propre histoire*», a-t-il insisté. «*L'Afrique doit se projeter sur la scène médiatique selon sa propre perspective*», a affirmé Wali Amar Ellafi, précisant : «*Car c'est nous qui la vivons, et c'est à nous de la raconter*».

Noël Ndong

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Le Mali réagit à l'annulation d'une subvention des Etats-Unis

Bamako a vivement réagi contre l'utilisation de l'aide financière étrangère, accusant certains fonds d'être détournés au profit de réseaux terroristes et de constituer une menace pour sa souveraineté.

Dans un communiqué officiel, la diplomatie malienne met en garde contre les financements qu'elle qualifie de «*moyens de déstabilisation et de subversion*». Cette déclaration intervient après l'annonce de l'annulation d'une subvention de 14 millions de dollars destinée à renforcer la cohésion sociale au Mali. Le Département de l'efficacité gouvernementale des États-Unis a déclaré que ce financement avait été suspendu, une information accueillie avec «*surprise*» par Bamako, qui affirme n'avoir jamais été informé de l'existence de cette aide. Selon le communiqué, l'absence de transparence autour de cette aide renforce les soupçons de détournement de fonds et d'utilisation de ces ressources à des fins illégales. Le Mali invite donc les autorités américaines à «*engager des poursuites judiciaires*» contre les responsables de cette dérive financière.

Refus de collaborer avec USAID

Le Mali indique avoir délibérément refusé de signer l'accord quinquennal de subvention d'objectif de développement avec les États-Unis. Une décision qui vise à restreindre les financements de USAID, l'agence américaine en charge du développement international, accusée de ne pas respecter les priorités fixées par Bamako, qui appelle à une aide internationale plus transparente. Malgré ces tensions, le Mali se dit favorable aux efforts de la nouvelle administration américaine pour «*assainir et humaniser*» l'aide internationale. Il salue toute initiative visant à garantir que les fonds internationaux profitent directement à la population concernée, soulignant la nécessité d'une meilleure transparence et d'un contrôle plus strict des financements étrangers destinés aux pays en développement.

N.Nd.

KENYA

Une célèbre avocate lance un nouveau parti, le scrutin de 2027 en vue

La célèbre avocate et figure de l'opposition kényane Martha Karua a lancé jeudi un nouveau parti politique, promettant de mobiliser les jeunes alors qu'elle prépare sa candidature à la présidentielle de 2027.

Féroce critique du président William Ruto, elle a déclaré que le «*Parti de libération du peuple*» a pour objectif de «*combattre, unifier et libérer*» le Kenya. Martha Karua était la colistière du leader de l'opposition Raila Odinga pour la présidentielle de 2022, perdue face à William Ruto. Lors du lancement de son nouveau parti, Mme Karua a été rejointe par un groupe de politiciens qui se considèrent comme la nouvelle opposition à la suite d'un récent pacte entre M. Odinga et M. Ruto. Elle a juré qu'elle ne serait «*la colistière de personne*» cette fois-ci.

Parmi les politiciens présents au lancement du nouveau parti se trouvait l'ex-vice-président Rigathi Gachagua, qui a été destitué l'année dernière après une brouille avec le président. La popularité de William Ruto a chuté depuis les manifestations antigouvernementales de juin-juillet l'année dernière contre un

projet d'augmentation fiscal, menées par les jeunes, et durement réprimées. Plus de 60 personnes ont été tuées, et les forces de sécurité ont été accusées par les organisations de défense des droits humains de dizaines de disparitions. «*Notre changement d'image ne consiste pas seulement en un nouveau*

nom, mais en une revitalisation de la lutte pour un Kenya meilleur - un Kenya qui défend l'État de droit, respecte les droits de tous les citoyens et apporte un réel changement», a déclaré Mme Karua, précisant que son parti mobiliserait activement les jeunes, qui devraient jouer un rôle central lors des prochaines élections.

Comme dans le reste de l'Afrique, la population kényane est jeune : 80 % ont moins de 35 ans, selon les chiffres du gouvernement. Martha Karua est une ancienne ministre de la Justice et a été comparée à l'ex-Première ministre britannique Margaret Thatcher, surnommée «*Dame de fer*». Elle s'est déjà présentée à la présidence une fois en 2013, mais est arrivée en sixième position. Elle est la principale avocate de Kizza Besigye, figure de l'opposition ougandaise, kidnappé l'année dernière alors qu'il était à Nairobi pour la sortie d'un livre de l'avocate et opposante.

Source AFP

« Notre changement d'image ne consiste pas seulement en un nouveau nom, mais en une revitalisation de la lutte pour un Kenya meilleur - un Kenya qui défend l'État de droit, respecte les droits de tous les citoyens et apporte un réel changement »

NAMIBIE

Un dernier hommage au premier président du pays

Des milliers de Namubiens et de dignitaires ont assisté samedi aux obsèques nationales du père de l'indépendance et premier président du pays, Sam Nujoma, décédé le 9 février à 95 ans.

Son cercueil, drapé du drapeau bleu, blanc et vert de la Namibie, a été transporté dans un affût de canon jusqu'à sa dernière demeure au carré des Héros, un mémorial dédié aux héros de la lutte pour la libération du pays situé près de la capitale Windhoek.

Plusieurs dirigeants africains, dont les présidents sud-africain Cyril Ramaphosa, angolais Joao Lourenço, zimbabwéen Emmerson Mnangagwa et d'autres dignitaires étrangers ont assisté aux obsèques, transmises en direct à la télévision d'Etat.

Le président namibien Nangolo Mbumba a ouvert la cérémonie d'hommages en estimant que Sam Nujoma était «le fils le plus éminent» du pays.

Il était un «géant» au sein des dirigeants, a-t-il affirmé en référence à celui qui a dirigé la Swapo, mouvement de li-



Le pays a rendu un hommage mérité à Sam Nujoma, le père fondateur DR

bération qu'il avait cofondé en 1960.

Sam Nujoma avait obtenu en 1990 l'indépendance de son pays vis-à-vis de l'Afrique du Sud, encore sous le régime de l'apartheid et qui avait repris la tutelle du territoire à l'Allemagne à la faveur de la Première Guerre mondiale.

Sa veuve, vêtue de noir, n'a

pas pris la parole lors de la cérémonie, mais dans un discours lu en son nom la veille, elle l'a décrit comme «inébranlable, résolu, honnête et discipliné».

«Lorsque mon mari est parti en exil, ma famille et moi-même n'avons pas été épargnées par les difficultés. Pourtant même en son

absence, l'amour et la force de mon mari nous ont enveloppées», a-t-elle dit lors d'un service commémoratif ponctué de chants et de prières.

Né le 12 mai 1929 dans une famille de dix enfants, devenu syndicaliste puis militant indépendantiste, il a été contraint à l'exil en 1960.

A la tête de la Swapo, il a lancé la lutte armée en 1966, début d'une guerre d'indépendance ayant fait plus de 20.000 morts.

Le «Vieux», dont la barbe fournie évoquait Fidel Castro, avait quitté le pouvoir à 75 ans en 2005, après avoir fait modifier la Constitution pour s'offrir un troisième mandat de président. Il avait désigné un fidèle comme successeur, restant présent en coulisses. Il s'est employé à unifier une population de deux millions d'habitants issus d'une dizaine de groupes ethniques que l'apartheid s'était appliqué à diviser.

Le 1er mars a été décrété jour férié en l'honneur de «Sam», comme il est affectueusement appelé, et marque la fin de la période de deuil national proscrivant toute compétition sportive et tout rassemblement.

SÉNÉGAL

Macky Sall sera convoqué devant la justice

L'ex-président sénégalais Macky Sall, qui a dirigé le Sénégal de 2012 à 2024, «sera appelé devant la justice» en raison de ses «actes extrêmement graves» dans la gestion du pays, a affirmé vendredi le gouvernement sénégalais qui l'accuse d'être responsable des «faux chiffres» révélés dans un récent rapport sur les finances publiques.

Si des poursuites sont engagées contre M. Sall, ce serait la première fois qu'un ancien chef d'Etat est traduit en justice dans le cadre de ses anciennes fonctions, depuis l'indépendance en 1960 de ce pays ouest-africain, ex-colonie française, réputé démocratique.

Le Sénégal est dirigé depuis avril par un nouveau régime qui se réclame du panafricanisme de gauche, prône le souverainisme et la rupture avec le système.

«Inévitablement, il (Macky Sall) fera face à la justice. Il est le premier responsable d'actes extrêmement graves qui ont été posés», a affirmé vendredi le porte-parole du gouvernement sénégalais Moustapha Ndjekk Sarré, sur la radio privée RFM.

«Je ne lui donne pas de circonstances atténuantes. Tout ce qui s'est passé s'est passé sous ses ordres. On peut

même le considérer comme le chef de gang qui a commis des actes criminels. Des poursuites judiciaires ne sauraient être évitées», a dit M. Sarré, également ministre de la Formation professionnelle.

Il était notamment interrogé après que le président Sall a fustigé jeudi le rapport publié le 12 février par la Cour des comptes, un document qui met en cause l'ex-pouvoir dans la gestion des finances publiques.

«La cour des comptes est certainement l'une des institutions les plus crédibles de notre République qui a certifié des audits (publics). Tout ce qu'il a à faire c'est de demander pardon», a dit M. Sarré.

«Je reste convaincu que c'est lui qui est à l'origine de tous ces actes qu'on a décrit à travers les audits», a-t-il poursuivi.

Privège de juridiction

L'ex-dirigeant «a un privilège de juridiction en tant que (ancien) président de la République. Nous avons une justice indépendante. Si la justice trouve qu'il n'a rien fait, il sera épargné», a dit le ministre Sarré.

L'Assemblée nationale a installé fin décembre la Haute cour de justice, une juridiction installée au début de chaque législature devant laquelle peuvent être jugés le président de la République et les membres du gouvernement pour «haute trahison».

Institution de contrôle indépendante, la Cour des comptes a souligné que les faits relatés dans son rapport sont «présomés constitutifs de fautes de gestion, de gestions de fait ou d'infractions à caractère pénal».

L'encours de la dette représente 99,67% du PIB, un taux «supé-

rieur» au montant annoncé par le précédent régime, selon le rapport.

Le déficit budgétaire «recalculé» par la Cour pour l'année 2023 est par exemple de 12,3% contre les 4,9% annoncés.

M. Sall, qui vit au Maroc depuis son départ du pouvoir, a fustigé ce rapport de la Cour des comptes, dans un entretien publié jeudi par le magazine Jeune Afrique (JA). «Je m'inscris totalement en faux contre ces allégations de falsifications», a dit M. Sall dans cet entretien.

«C'est un procédé politique. Nous avons toujours travaillé en toute transparence avec l'ensemble des partenaires. Chaque année, la Cour des comptes a certifié les comptes financiers de l'Etat du Sénégal. C'est trop facile de revenir après et de dire que tout cela était faux. Tout cela est ridicule», a-t-il indiqué.

Le gouvernement sénégalais avait accusé en septembre l'ex-pouvoir d'avoir produit de «faux chiffres» sur notamment la dette et le déficit budgétaire.

«Je n'ai peur de rien», poursuit Macky Sall, avant d'ajouter: «Ils peuvent poursuivre s'ils veulent».

Le 13 février, les nouvelles autorités sénégalaises ont annoncé de possibles poursuites judiciaires contre les auteurs des «manquements graves» révélés par la Cour des comptes.

Elles ont également annoncé une prochaine abrogation de la loi d'amnistie, couvrant les faits relatifs à des violences politiques entre 2021 et 2024.

Cette loi avait été votée en mars dernier à l'initiative de l'ex-président Sall et avant le scrutin présidentiel ayant conduit fin mars à l'élection du président Bassirou Diomaye Faye.

Source AFP

NIGERIA

Le président Tinubu assure que la fin de la crise économique est proche

Le Nigeria se dirige vers «la lumière au bout du tunnel», a assuré vendredi le président nigérian Bola Tinubu, à l'heure où le pays connaît une grave crise économique.

Le pays le plus peuplé d'Afrique est en proie à une inflation galopante depuis que M. Tinubu, élu en 2023, a mis fin aux subventions des carburants et au contrôle des devises.

Face aux critiques, Bola Tinubu a appelé à plusieurs reprises ses compatriotes à faire preuve de patience, affirmant que ses réformes permettront d'attirer les investisseurs étrangers et de faire repartir l'économie.

«L'année écoulée a mis notre détermination à l'épreuve, mais grâce à la discipline économique et aux réformes stratégiques, nous avons accompli ce que beaucoup considéraient comme impossible», a déclaré M. Tinubu, en signant le budget 2025 de 55,99 trillions de nairas (soit 35,2 milliards d'euros).

Les chiffres du PIB du Nigeria publiés mardi ont révélé que



l'économie nigériane a enregistré une croissance de 3,8 % au quatrième trimestre 2024, marquant ainsi la meilleure performance en trois ans. M. Tinubu a cité la croissance, ainsi que la réforme du marché des changes, l'augmen-

tation du salaire minimum et la hausse des recettes publiques à 21,6 milliards de nairas (13 milliards d'euros) en 2024, comme preuve que ses réformes portent leurs fruits. «Après les turbulences initiales... le décollage a été in-

Le président nigérian Bola Tinubu certain», a-t-il déclaré. «Aujourd'hui, nous voyons la lumière au bout du tunnel», a ajouté le président. Selon plusieurs économistes, la hausse du PIB est un signe prometteur pour le pays. Le chef d'Etat et son gouverne-

ment espèrent une meilleure performance économique en 2025, grâce à une réduction des importations de pétrole raffiné, à une augmentation des exportations grâce aux raffineries nationales et à une récolte abondante de produits alimentaires.

Le pays a récemment révisé ses statistiques économiques, abaissant le taux d'inflation annuel de janvier à 24,48 %, contre 34,80 % en décembre. Mais de nombreuses personnes continuent de ressentir les effets de la crise économique, notamment en raison de la hausse du prix des loyers dans la capitale économique, Lagos. Devant le Parlement en décembre 2024, Tinubu a expliqué que le budget de 2025 sera consacré principalement aux missions et aux salaires des forces de sécurité.

Outre, les difficultés économiques, le Nigeria souffre d'une insurrection jihadiste depuis 15 ans qui a fait plus de 40.000 morts et 2 millions de déplacés, mais également des attaques de groupes armés dans le nord et le centre.

À Lagos, les habitants démunis face à la flambée des loyers

«Je prévois de déménager», confie Bartholomew Idowu, un salarié du secteur des transports à Lagos au Nigeria dont le loyer a augmenté de près d'un tiers avec l'inflation, bien qu'il ne sache pas encore où aller avec ses enfants.

Depuis plusieurs mois, de nombreux Nigériens vivant comme ce père de famille dans la capitale économique du Nigeria sont contraints de quitter leur logement face à la hausse constante des loyers dû à une inflation galopante.

M. Idowu a vu le prix du loyer de son appartement augmenté récemment de 28%, passant de 350.000 nairas (222 euros) par an à 450.000 nairas (286 euros), une somme importante dans le pays où le PIB par habitant est de 835 dollars (795 euros).

La fin des subventions des carburants et du contrôle des devises, décidée par le président Bola Tinubu à son arrivée à la tête du Nigeria en mai 2023, a entraîné une hausse du coût de la vie dans le pays le plus peuplé d'Afrique, qui n'a pas épargné le marché de l'immobilier.

Dans la mégapole de Lagos - 20 millions d'habitants -, où résident les acteurs et béné-

ficiaries de la richesse pétrolière, une classe moyenne et des millions de travailleurs pauvres de l'économie informelle, les loyers augmentent aussi bien pour les îles riches de Lagos que pour le «Mainland» (les quartiers situés sur le continent) plus pauvre. L'inflation annuelle au Nigeria est tombé à 24,48% en janvier 2025, contre 34,80% en décembre, selon les chiffres du bureau national des statistiques.

Mais cette baisse soulage très peu les Nigériens confrontés au quotidien aux effets de la crise économique qui touche le pays.

Changer d'école

«Je vais probablement devoir trouver un moyen pour supplier mon propriétaire», a déclaré Yemisi Odusanya, autrice de livres de cuisine et blogueuse culinaire de 40 ans.

Après avoir donné naissance à des jumeaux l'année der-

nière, elle doute de pouvoir trouver une meilleure offre ailleurs pour sa famille de sept personnes, même si son propriétaire dans le quartier de Lekki a augmenté son loyer de 120%.

Les avocats affirment que les hausses de loyer ne peuvent pas être imposées unilatéralement, mais doivent être négociées entre les parties.

Cependant, les lois sont rarement appliquées sans la menace d'un procès, a déclaré à l'AFP l'avocat Valerian Nwadike, soulignant une augmentation des conflits entre locataires et propriétaires au cours de l'année écoulée.

Jimoh Saheed, coach sportif, a quitté son studio à Ikoyi, l'un des quartiers les plus riches de Lagos, après que son propriétaire a doublé le loyer, le faisant passer à 2,5 millions de nairas par an, il y a un an et demi.

En déménageant dans un quartier populaire, il s'est éloigné de ses clients, et ses

deux enfants ont dû changer d'école. Fin 2024, son nouveau propriétaire a augmenté le prix de son loyer de 25%.

Environnement réglementaire complexe

«Cela m'affecte émotionnellement, mentalement et même physiquement», a confié l'homme de 39 ans, dont les revenus n'ont pas suivi l'inflation, malgré une charge de travail accrue selon lui.

Il existe également des problèmes structurels à Lagos avec des taux d'intérêt élevés, des prêts hypothécaires inaccessibles pour la plupart, un environnement réglementaire complexe pour les promoteurs, note Babatunde Akinpelu, un analyste spécialisé dans le logement.

Lagos abrite aussi une part disproportionnée des emplois du Nigeria, ce qui entraîne un flux constant de personnes qui y arrivent.

Même si les grues et les

chantiers de construction se multiplient à travers la ville, de nombreux nouveaux projets sont destinés au marché haut de gamme.

D'où un marché immobilier biaisé, où l'augmentation de l'offre dans le secteur de luxe ne se répercute pas sur le reste du stock de logements, explique l'économiste Steve Onyeiwu.

L'amélioration des transports publics, comme la nouvelle ligne de chemin de fer reliant Lagos à Ibadan, pourrait alléger la pression, mais pour l'instant, il y a un «effet boule de neige» sur les prix qui augmentent, indique un directeur de Island Shoreline, une société de gestion immobilière, qui souhaite garder l'anonymat.

«Un bon logement est essentiel pour chaque individu. Pas seulement pour les riches», rappelle de son côté Ismail Oriyomi Akinola, un agent immobilier à Lagos.

Source AFP

CONGRÈS INTERNATIONAL D'ÉPIDÉMIOLOGIE

Prendre des décisions médicales sur la base des données scientifiques

A l'issue des travaux du premier Congrès international d'épidémiologie et de santé publique de Brazzaville (Ciespb) qui se sont tenus du 27 février au 1er mars, les participants ont décidé la prise des décisions médicales sur la base des données probantes et analyses scientifiques pour garantir une prise en charge efficace et durable des patients.

La rencontre a réuni plus de quatre cents experts d'Afrique et d'ailleurs sur le thème « Des évidences scientifiques à une meilleure prise de décision ». Elle a été l'occasion pour ces derniers d'échanger également sur les enjeux éthiques et de la santé publique.

Parmi les dix recommandations lues par Eric Maurice Leroy, président du congrès au terme des travaux, les participants ont suggéré, entre autres, l'intégration des évidences dans les politiques publiques, la collaboration multisectorielle et interinstitutionnelle, la sensibilisation à la culture de l'évidence scientifique et l'intégration de la question du vieillissement de la population dans les politiques de santé publique.

En outre, ils ont souhaité rééditer « l'histoire des maladies et des épidémies », ainsi que la formalisation et la professionnalisation de leur discipline. Ils ont, en outre, émis le vœu de développer une industrie pharmaceutique locale pour garantir l'autonomie sanitaire et améliorer l'accessibilité aux médicaments afin de renforcer la surveillance épidémiologique en vue de la détection précoce des menaces et une riposte efficace.

La recherche en santé occupe une place centrale dans les



Les officiels lors du Congrès international d'épidémiologie/Adiac

stratégies de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Une recherche et des données scientifiques de qualité sont indispensables pour améliorer la santé et instaurer une plus grande équité en santé dans le monde et pour que l'OMS atteigne son objectif : amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible.

« L'OMS se réjouit de l'organisation de ce congrès scientifique qui entre en droite ligne avec la stratégie de la recherche pour la santé 2016 - 2025, adoptée par les Etats membres de l'OMS Afrique lors du 65e comité régional de l'OMS pour l'Afrique », a indiqué le Dr Vincent Dossou Sodjinou, représentant de l'OMS-Congo.

Selon le Premier ministre congolais, Anatole Collinet Ma-

kosso, qui s'exprimait à l'ouverture des travaux, cette initiative témoigne la détermination du président de la République, Denis Sassou-N'Gusso, à renforcer la résilience du système de santé congolais face aux défis contemporains.

Le Congrès international d'épidémiologie et de santé publique tenu dans un contexte mondial où les défis sanitaires se multiplient et deviennent complexes avait pour objectif d'identifier des solutions concrètes en épidémiologie et en santé publique, et, les adapter aux contextes nationaux et régionaux, pour une meilleure prévention contre les maladies.

Les participants se sont échangés, entre autres, sur l'épidémiologie des maladies transmissibles et non trans-

missibles, le rôle des systèmes d'informations sanitaires dans la collectivité, l'analyse et la diffusion des données épidémiologiques ainsi que sur la promotion de la santé et la prévention des facteurs de risque. Les grandes décisions de santé publique dépendent de nombreux facteurs, notamment les considérations politiques, sociales, les contingences économiques, les avis et opinions d'experts et l'action de groupes de pression.

Ainsi, dans une interview accordée à la presse après la clôture du congrès, le Pr Gilbert Ndziessi, président du comité d'organisation dudit congrès, a parlé de l'impact de ces recommandations sur le système sanitaire. « A partir des recommandations, il y aura des actions qui vont être

conduites dans nos systèmes de santé et ces actions vont impacter la manière dont nous gérons nos systèmes de santé. Cela est une évidence. Les politiques vont pouvoir orienter des actions pour une meilleure amélioration de la santé de la population », a-t-il déclaré.

Précisons que le comité d'honneur de ce congrès a été composé du Dr Rigobert Maboundou, ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique; du Pr Jean-Rosaire Ibara, ministre de la Santé et de la Population; et du Pr Delphine Edith Emmanuel, ministre de l'Enseignement supérieur. Les travaux étaient placés sous la présidence du Pr Éric Maurice Leroy de l'Institut français de recherche pour le développement, membre de l'Académie de médecine et de l'Académie vétérinaire de France.

Le Pr Gilbert Ndziessi, chef de parcours master santé publique à la faculté des Sciences de la Santé de l'Université Marien-Ngouabi, a été le président du comité d'organisation de ces assises. Le Pr Désiré Mashinda Kulimba de l'Ecole de santé publique de Kinshasa, en République démocratique du Congo, a été le président du comité scientifique.

Fortuné Ibara

PRIX « BEST MANAGING AWARD 2024 »

Le Congo a taillé la part du lion

L'Institut management de Brazzaville a organisé, le week-end dernier, sa première édition de remise de prix aux entreprises publiques et privées ayant réalisé de bonnes performances en 2024 au Congo, en Afrique et à travers le monde. Sur les neuf sociétés nominées et congratulées, cinq sont à capitaux congolais.

Le prix « Best managing Award » est initié pour récompenser chaque année les entreprises publiques et privées ayant fait des progrès dans leurs domaines d'activité respectifs, œuvrant au Congo, en Afrique et dans d'autres continents.

Pour cette édition, neuf entreprises se sont distinguées et ont reçu des prix d'excellence pour les encourager à mieux faire. Parmi celles-ci, cinq sont congolaises. Il s'agit notamment de la clinique médicale Securex ; l'Ecole moderne La Maieutique ; Gsymuco ; la mutuelle d'épargne et de crédit (Likelemba), ainsi que le Centre agro-écologique de falaise.



Une vue des nominés de Best Managing Award 2024/Adiac

Au plan international, trois sociétés ont capté l'attention du jury. Il s'agit des sociétés Credassur de Belgique ; l'Etablissement Koita du Mali et la CNSS de la République démocratique du Congo. Comme les autres, elles ont reçu aussi des distinctions honorifiques pour le travail qu'elles ont abattu dans leurs pays respectifs.

Un motif de satisfaction pour le directeur général de l'IMB, Rony Devillers Yala Kouandzi, qui a exhorté les entreprises nominées à améliorer leur management afin d'être compétitives sur le terrain.

Firmin Oyé



TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



CAMPAGNE «DON DE SANG POUR NOS HÉROS»

Les membres du Conseil supérieur de la magistrature participent à l'initiative

Les membres du Conseil supérieur de la magistrature ont offert avec joie leur sang dans le cadre de la campagne dénommée «Don de sang pour nos héros», lancée il y a quelques jours par le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale, le Dr Roger-Samuel Kamba, pour soutenir les militaires au front dans les provinces de l'Est du pays.

Le geste posé par les membres du Conseil supérieur de la magistrature illustre ainsi leur engagement envers le pays et leur solidarité avec ceux qui se battent pour sa défense. La remise du sang s'est déroulée en présence du ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale, le Dr Samuel Roger Kamba.

Pour Dieudonné Kamuleta, président de la Cour constitutionnelle et du Conseil supérieur de la magistrature, ce geste symbolise avant tout l'appartenance des magistrats à la République démocratique du Congo (RDC). «Maintenant que le bureau est au grand complet, nous nous sommes dit, nous montrons à toute la nation et à l'international que nous sommes d'abord Congolais. Pour



Le Conseil supérieur de la magistrature faisant un don de sang pour les FARDC/DR

nous qui ne sommes pas seulement Africains mais aussi serviteurs de Dieu, le sang c'est la vie. Nous n'avons pas une autre nation, c'est la nôtre. Et comme on le dit en fran-

çais facile, "La patrie ou la mort". En ce moment-ci, il n'y a pas de tribu, de province, il n'y a qu'une seule nation, derrière son chef, pour que l'hégémonie de la RDC soit concrétisée et

que nous soyons tous unis pour célébrer la grande victoire que nous espérons», a-t-il laissé entendre. Le président du Conseil supérieur de la magistrature a, par ailleurs, insisté sur le fait

que la justice sera implacable face à l'invasion rwandaise. «J'ai reçu le procureur de la Cour pénale internationale. Cela veut tout dire que nous ne sommes pas résignés, mais plutôt en marche pour dire qu'aucun crime commis sur notre territoire national ne restera impuni. Nous traquerons tous ces détracteurs, ces infracteurs, tant sur le plan national qu'international. Soyez-en assurés, toutes les batteries sont mises en marche pour cela», a promis Dieudonné Kamuleta.

Notons qu'à ce jour, 1200 poches de sang ont été récoltées et envoyées à Goma, Bukavu et Uvira, afin de soutenir les héros de la RDC dans leur combat pour la paix et la sécurité.

Blandine Lusimana

SUD-KIVU

Plus de quatre cents malades de mpox évadés

Faisant récemment le point de la situation humanitaire et sanitaire dans le pays, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale, Dr Roger-Samuel Kamba, a fait savoir que selon les informations transmises par la division provinciale de la santé du Sud-Kivu, 462 cas d'évasion ont été rapportés parmi les malades souffrant de la variole du singe ou mpox, dont 108 cas confirmés et 254 suspects.

Les malades évadés étaient internés dans les centres de traitement de mpox des zones de santé de Kalehe, Miti-Murhesa, Nyangezi, Nyatende, Minova et Ruzizi, dans la province du Sud-Kivu sous contrôle du M23 soutenu par l'armée rwandaise. Cette évasion aggrave la situation de l'épidémie de mpox dans la province, parce que ces malades vivent dans la communauté avec le risque de faciliter la propagation de la maladie. Ils ont été contraints de fuir pour être à l'abri de la barbarie suite à la prise de Bukavu par les rebelles du M23.

Toujours dans le cadre de la riposte contre le mpox, le ministre de la Santé a fait savoir qu'un contrat de partenariat public-privé a été signé à Kinshasa entre l'Institut national de santé publique et le laboratoire Roche, soutenu par l'ambassade de Suisse en République démocratique du Congo.



En ce qui concerne les données épidémiologiques de la semaine 8 et le cumul des semaines 1 à 8 de cette année, 1 918 cas suspects

ont été recensés, pour un total de 81 497 cas, avec 44 décès suspects, pour un total cumulé de 1 593 (taux de létalité de 2,29 % et

1,95 %). Par ailleurs, 202 cas ont été confirmés, portant le cumul à 15 460, et 247 857 personnes ont reçu la première dose du vaccin. Concernant la situation actuelle dans le district sanitaire de Kinshasa, les chiffres se présentent de la manière suivante : à Kinkole, 41 cas actifs, tous confirmés dont 2 critiques, 12 sévères, 22 modérés et 5 légers ; à Kokolo, 6 cas actifs, dont 2 confirmés et 4 suspects font 3 modérés et 3 sévères ; à Masina, 66 cas actifs, dont 40 confirmés, répartis comme suit : 33 légers, 21 modérés, 7 sévères et 5 critiques.

Le site de Vijana, dans la commune de Lingala, a aussi enregistré des cas. Il s'agit de 28 cas actifs, dont 18 confirmés et 10 suspects parmi lesquels 20 légers, 6 modérés et 2 sévères ; à la Clinique kinoise, 21 cas actifs, dont 20 confirmés et 1 suspect dont 6 légers, 2 modérés, 11 sévères et 2 critiques. Le taux d'occupation

des structures de santé est de 71 %, soit 162 sur 227. Il a été signalé aussi le décès d'une personne 72 heures après la vaccination, suite à une anémie non signalée dans la zone de santé de Bumbu.

Rougeole

En ce qui concerne l'évolution de la situation épidémiologique de la rougeole pour la semaine 7 de 2025, le pays a rapporté 810 cas suspects et 14 décès (taux de létalité de 1,7 %), avec un cumul total de 8 145 cas et 104 décès (taux de létalité de 1,28 %) depuis la semaine 1 jusqu'à la semaine 7 ; 24 des 26 provinces ont signalé des cas. Les provinces du Maniema, du Nord-Kivu, du Tanganyika et de Tshuapa ont rapporté 583 cas, soit 70,3 % du total, avec une létalité de 2 %. La létalité la plus élevée observée lors de la semaine 7 a été notée dans la province de la Mongala, atteignant 12,5 %.

B.L.

LIVRES

Habib Luc René Mitsingou présente « Le parcours de l'immigré »

Habib Luc René Mitsingou vient de publier « Le parcours de l'immigré », récit poignant qui explore les frontières du pardon et la résilience d'une femme confrontée à l'insoutenable. Interview.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Dans votre dernier roman, « Le parcours de l'immigré », paru en janvier 2025 aux éditions Le Lys bleu, vous abordez une problématique pour le moins universelle : l'amour est-il plus fort que le ressentiment, la rancœur et la vengeance ?

Habib Luc René Mitsingou (H.L.R.M.) : Oui, en effet, c'est un motif littéraire qui parcourt mon œuvre. Mais c'est parce que moi-même, à un moment ou à un autre de mon parcours d'immigré, j'ai été confronté à l'écartèlement. Comme chacun d'entre nous d'ailleurs ! Évidemment, l'héroïsme n'est pas tant la manière dont on vainc ses pulsions ou ses mauvais sentiments que la capacité à privilégier l'amour. Ce qui ne signifie pas qu'on oublie le mal subi.

Non. C'est le fil rouge de mon nouveau roman.

L.D.B. : Votre héroïne, Lembe, a subi un viol dans un contexte particulier : celui de la guerre. De cet acte est né un enfant. Pourtant, quand son violeur la contacte des années plus tard, Lembe ne décline pas son invitation...

H.L.R.M. : Non, elle ne la refuse pas, cette invitation. Certes, à un moment, elle appréhende cet instant où elle va être en face de son violeur ! Mais cette appréhension s'efface rapidement. Et d'ailleurs, vous l'avez sans doute remarqué, elle se fait belle pour ce rendez-vous. Le but est-il d'impressionner son violeur et père de son enfant ? Sans le dire vraiment, je le suggère. Par ailleurs, à travers elle, j'ai voulu



aussi suggérer que la vie n'est pas forcément un affrontement manichéen, le combat du bien contre le mal ou vice-versa.

L.D.B. : La vie de Lembe



est un chemin chaotique : ses parents ont été assassinés par Koxys, son violeur, et elle se retrouve seule. Cette errance psychologique est loin de prendre fin puisque même les pasteurs

des églises auxquels elle demande de l'aide la rembarrent, pour ainsi dire... Pourtant, elle ne renonce pas à aller les rencontrer ...

H.L.R.M. : Lembe est consciente que si elle renonce à sa foi, elle est perdue pour de bon. Elle n'y va pas pour les pasteurs mais pour elle-même ! Pour y trouver un moment de prière collective, mais aussi, là-encore, de chaleur humaine. En cela c'est une héroïne, au sens étroit du terme. Dans le deuxième volet en préparation - il s'agit d'une trilogie -, je confronte sa psychologie à rude épreuve après qu'elle a rencontré le père de son enfant, celui-là même qui avait abattu ses parents et la violait régulièrement.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

PRIX LITTÉRAIRES BELGES 2024

Emmanuel Dongala sera récompensé à Bruxelles

L'écrivain congolais recevra le «Prix Nessim-Habif» (biennal, pour l'ensemble d'une œuvre) le 8 mars, à Bruxelles, à l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, à l'occasion de la proclamation officielle au palais.



Les finalistes du Prix avaient été dévoilés le 21 novembre et le 6 décembre 2024 par l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Lors de cette cérémonie, les académiciens belges distingueront les lauréats des Prix suivants : Grand prix du roman ; Grand prix de poésie ; Grand prix des arts du spectacle ; Grand prix de linguistique et de philologie ; Prix international de littérature française (en 2024 : le roman) ; Prix Découverte ; Grand prix de l'essai ; Prix André-Gascht de la critique littéraire et Prix Nessim-Habif dont le lauréat est Emmanuel Dongala.

Notons que dans le même cadre de distinction, il avait remporté le Grand Prix Hervé-Deluen 2023 de l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre.

M.A.N.

APPEL A CANDIDATURE

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES ARTISANS POUR L'OBTENTION DU LABEL KOLISA

Vous êtes artisan indépendant ou membre d'un regroupement d'artisans (coopératives, associations, ateliers collectifs) ? Participez à notre programme d'accompagnement pour obtenir la certification qualité de vos produits à travers le label KOLISA !

Critères d'éligibilité

- Être un artisan ou une entreprise artisanale
- Disposer d'un NIU
- Être âgé de 18 à 40 ans

Secteurs d'activités :

Agroalimentaire, menuiserie, mécanique, maçonnerie, plomberie, coordonnerie, couture et coupe, coiffure, restauration.

Zone de mise en oeuvre

- Brazzaville
- Dolisie
- Pointe - Noire
- Owando
- Ouesso

Comment postuler ?

- Remplissez le formulaire en scannant ici
- Soumettez votre dossier : accueilkosala@gmail.com

Date limite : le 26 Mars 2025 à 23h 59

Musée du Bassin du Congo

VISITEZ LE

MUSÉE-GALERIE

DU BASSIN DU CONGO

L'ART

dans toutes ses expressions de la TRADITION MODERNITÉ

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 27e journée, 1re division

La dégringolade continue pour le Partizani, défait à Elbasani (0-2). Archange Bintsouka, titulaire, et son équipe reculent à la quatrième place.

Allemagne, 24e journée, 1re division

L'Eintracht Francfort chute à domicile par le Bayer Leverkusen (1-4). Niels Nkounkou est entré à la 78e.

Augsbourg partage les points avec Fribourg (0-0). Avec Chrislain Matsima aligné sur la droite de la défense à trois.

Au classement, Francfort est 3e avec 42 points, Augsburg est 11e avec 32 points.

Autriche, 16e journée, 3e division, groupe Centre

Les juniors du Lask Linz battent Leoben (7-0). Remplaçant, Queyrell Tchicamboud est entré à la pause, à 3-0.

Belgique, 22e journée, 2e division

Lierse s'incline sur le terrain de Francs-Borains (1-0). Sans Exaucé Mafoumbi, pas encore aligné depuis son arrivée en janvier.

Sans Yannick Loemba, le RFC Liège l'emporte chez la réserve d'Anderlecht (4-2).

Belgique, 1re journée des play-offs, 3e division, groupe ACFF

Virton s'incline à Stockay-Warfusée (0-1). Sans Randi Goteni.

Belgique, 1re journée des play-down, 3e division, groupe ACFF

Binche s'incline 0-2 chez l'Union Namur. Warren Okombi était titulaire dans les buts de Binche. Junior Nzila était sur le banc au coup d'envoi.



Warren Okombi était titulaire lors de la défaite de Binche à Namur (DR)

Belgique, 17e journée, 3e division, groupe VV

Heist courbe l'échine face à la réserve du Cercle de Bruges (1-4). Remplaçant, Scott Bitsindou est entré à la 20e. Dans les rangs brugeois, notons la présence du jeune ailier Joaquin Obambi : entré à la 74e, le joueur de 18 ans a marqué le 3e but de son équipe à la 75e.

Espagne, 24e journée, 5e division, groupe D

La réserve du Sporting bat Rocces 2-0. Remplaçant, Frédéric Loki est entré à la 61e minute.

Israël, 25e journée, 1re division

L'Hapoel Haïfa bat l'Ihoud Bnei Sakhnin 2-1. Fernand Mayembo et Mavis Tchibotta étaient tous deux titulaires. Le premier a joué tout le match, le second a été remplacé à la 64e minute.

L'Hapoel est 5e avec 41 points, l'Ihoud est 12e avec 23 points.

Italie, 27e journée, 1re division

Monza s'incline à domicile face au Torino (0-2). Titulaire, Sylver Ganvoula a surtout joué dos au but, à l'image de la seule occasion de son équipe à la 17e. Il a été remplacé à la 57e minute. Défaite également pour Cagliari et Antoine Makoumbou sur le terrain de Bologne (1-2). Le milieu de terrain a été remplacé à la 84e minute.

L'AC Milan trébuche à San Siro face à la Lazio (1-2), sans Warren Bondo, resté sur le banc.

Parma s'incline aussi, à l'Udinese (0-1), sans Gabriel Charpentier, convalescent.

Kosovo, 22e journée, 1re division

Raddy Ovouka, titulaire, et Drita battent Ferizaj (2-0). Ils comptent désormais 13 points d'avance sur leur premier poursuivant, Ballkani.

Luxembourg, 19e journée, 1re division

Muet depuis la reprise du championnat, Yann Mabella retrouve le chemin des filets : lors du déplacement chez le Fola Esch, l'international congolais a doublé le score à la 10e minute avant de tripler la mise à la 16e. Ses 13e et 14e buts de la saison.

Malte, 8e journée du tournoi de clôture, 1re division

Floriana partage les points avec Mosta (2-2). Titulaire face à son ancien club, Christoffer Mafoumbi a été battu sur deux pénalties. Notons que l'ancien capitaine des Diabes rouges fêtait ses 31 ans ce lundi 3 mars.

Camille Delourme

NÉCROLOGIE



Les enfants et la veuve Atipo, les familles Obami, Mongo et parents, informent les amis et connaissances du décès de leur père, époux, frère et oncle, Alphonse Atipo alias « Athis », survenu le 2 mars à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au numéro 7 de la rue Lessia à Nkombo (Rfce : arrêt station Total, du côté du supermarché Mama Dina). La date de l'inhumation sera publiée ultérieurement.



Lucie Prisca Condhet, journaliste à Télé Congo Pointe-Noire, les familles, Mbaya, Makaya, Mbémbe et Pandi, ont la profonde douleur d'informer les parents amis et connaissances, du décès de leur sœur, fille et épouse, Madame Pandi née Makaya Mpassi, Abigaël, Tania, Eliezer, survenu le 19 février 2025 à l'hôpital militaire de Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au domicile conjugal, sis quartier Nkoukou, deuxième ruelle après l'arrêt Mvon-Mvon et avant l'arrêt Etage. L'enterrement aura lieu vendredi 7 mars 2025 au cimetière de Loubou.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE
CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL
POUR VOS MANIFESTATIONS

- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



HORAIRES
D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

ASSAINISSEMENT

Prisca Massossa organise une opération de salubrité

Dans le souci de promouvoir un environnement sain et viable, la conseillère municipale et départementale de la ville de Pointe-Noire, élue du Club 2002 Pur à Lumumba, Prisca Massossa, a organisé, le 1er mars, avec l'appui de ses électeurs et des femmes de son parti, une vaste opération de nettoyage dans sa circonscription électorale.

L'opération de nettoyage s'est inscrite dans le cadre de l'application de la circulaire n°0012/PM-CAB du 6 octobre 2018 du gouvernement qui invite les cadres et agents des ministères, des administrations publiques et privées, ainsi que tous les citoyens vivant au Congo, à rendre salubre l'environnement de travail, les habitations et les environs.

Pour ce premier samedi du mois de mars, l'élue locale a mobilisé ses électeurs et les femmes de son parti, le Club 2002 Pur, en grand nombre pour une vaste opération de nettoyage.

Durant plus de cinq heures et dans une ambiance bon enfant, l'opération a connu la participation de plus de 150



Femmes et hommes dédiant la journée à la promotion de la propreté et de l'hygiène./DR

personnes qui ont curé les canalisations, balayé et dés-herbé des espaces partant de l'école primaire de Tchimbamba jusqu'à la gendarmerie de Mpita.

L'objectif de cette journée était de montrer qu'en plus de sa tâche quotidienne, l'élue locale participe activement aux activités entrant dans le cadre du maintien d'un environnement propre. Prisca Massossa a remercié ses électeurs et les femmes du parti d'avoir effectué le déplacement, avant de leur rappeler que l'assainissement et l'hygiène sont des volets qui sont essentiels dans l'existence de l'homme. Notons que ce travail en commun a permis aussi de favoriser le dialogue et de créer non seulement des liens entre les femmes du Club 2002 Pur mais également entre électeurs qui ne se fréquentent pas forcément.

Hugues Prosper Mabonzo



**PROJET DE PROTECTION SOCIALE
ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES**



MASSAH



LA BANQUE MONDIALE
BIRD · IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE



**DES PRESTATIONS POUR FORMER ET SUBVENTIONNER
45000 JEUNES VULNERABLES DESCOLARISES,
SOUTENIR 22 000 MENAGES PAUVRES
ET 5 000 PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES
VIVANT SEULE**



**FORMATION EN
AUTO-EMPLOI
DES JEUNES
DE 18 À 35 ANS**



**FORMATION EN
APPRENTISSAGE
DES JEUNES
DE 18 À 35 ANS**

**PAIEMENT DES
TMC**
Transferts Monétaires
Conditionnels





**PAIEMENT DES
TMAGR**
Transferts Monétaires
Activités Génératrices
de Revenu

ENTREPRENEURIAT

Dolisie accueille la troisième édition du forum Mbongui des jeunes

La troisième édition du forum «Mbongui» des jeunes a été lancée le 4 mars à Dolisie, dans le département du Niari. Durant deux jours, la délégation d'experts et techniciens venue de Brazzaville a échangé avec la jeunesse du Niari sur les thématiques liées à l'entrepreneuriat, à l'employabilité, à l'engagement social et à l'accompagnement des porteurs de projets.



Une vue des participants/Adiac

Tenue sur le thème « Jeunesse et travail, bâtir un avenir durable par l'effort et la créativité », l'activité s'est déroulée dans la salle de la préfecture du Niari, pleine à craquer et à mobiliser les porteurs de projets et chercheurs d'emploi.

En présence des cadres et fils du département, le président du Conseil départemental et maire de la ville de Dolisie,

Marcel Koussikana, a exprimé sa satisfaction de voir ce grand événement se dérouler dans cette localité. Selon lui, le «Mbongui» est un espace d'échange et d'apprentissage inscrit dans les us et coutumes et les jeunes de la capitale de l'or vert doivent s'approprier de cette initiative salutaire.

La présidente du comité d'organisation de cette édition,

Aline France Etokabeka, qui a introduit son discours en kituba, a expliqué que cette initiative émane d'une inspiration concernant l'accompagnement des jeunes.

« Nous avons plusieurs partenaires, notamment le Figa qui est un élément très important en matière d'entrepreneuriat puisqu'il garantit le financement et les prêts et

autres aux porteurs de projets viables et fiables. Il y a également le Fonea et l'ACPE et d'autres partenaires qui sont avec nous et nous aident dans la réalisation de ce forum. Nous voulons demander aux jeunes de penser à leur propre effort en développant leur mental car beaucoup d'entre eux s'embourbent dans les messages des vendeurs d'illusion. Les jeunes doivent prendre conscience. Ils bénéficieront des formations et encadrements afin d'avoir les capacités de concrétiser leurs projets. Lorsqu'on parle d'accompagnement, il ne s'agit pas forcément de l'argent mais aussi un soutien multiforme », a expliqué Aline France Etokabeka.

À travers cette troisième édition, elle souhaite inciter et booster l'entrepreneuriat de la jeunesse de Dolisie. Pour cette année, 500 jeunes bénéficieront d'un appui multiforme.

Le parrain de cette édition, le ministre d'État, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, a invité les jeunes à plus d'engagement et au respect de la loi. Le forum «Mbongui» des jeunes vise à concentrer leurs

efforts sur le travail intelligent et créatif. A l'en croire, il permettra aux jeunes du Niari de sortir de l'oisiveté, de l'inactivité. « Le forum «Mbongui» des jeunes vise à proposer aux jeunes les références et modèles de réussite, promouvoir l'entrepreneuriat, attirer l'attention sur l'illusion que leur présente certains cadres. Le forum «Mbongui» se positionne comme un incubateur et il s'agira aussi de créer un marché de travail. C'est ici l'occasion de saluer la prolongation de l'année de la jeunesse », a-t-il déclaré.

A travers des panels interactifs animés par des experts de plusieurs domaines, les participants s'édifient sur les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien. Ils souhaitent capitaliser sur les avantages de ce forum pour booster leurs projets.

Il est important de rappeler que les deux premières éditions de cette plateforme d'échange entre les jeunes en quête d'ouverture d'opportunités, de visibilité et divers experts se sont tenues à Brazzaville, avec le même objectif : inciter les jeunes à la créativité et au travail bien fait.

Rude Ngoma

RÉINSERTION DES EX-COMBATTANTS

Le CNR conteste la nomination d'un haut-commissaire adjoint

Le Conseil national des républicains (CNR) n'est pas satisfait de la récente nomination de Jean Gustave Ntongo au poste de haut-commissaire adjoint à la réinsertion des ex-combattants par le département politique du cabinet du président de la République, sans avoir préalablement consulté le révérend pasteur Frédéric Ntumi Bintsamou, président de ce parti, même si le promu en est l'un des leurs.

« Le CNR constate avec amertume que le département politique du cabinet du chef de l'Etat utilise des manœuvres dilatoires et dolosives dans le processus de nomination des cadres en vue de compléter l'architecture administrative et juridique du Haut-commissariat à la réinsertion sociale des ex-combattants, structure mixte et paritaire », a déclaré le secrétaire national à l'organisation du CNR, Philippe Ané, donnant lecture, le 3 mars à Brazzaville, d'un communiqué signé par son secrétaire général, Bienvenu Nzengui.

Le même document souligne



Deux membres du CNR donnant lecture du communiqué devant la presse/Adiac

: « Ensuite, aux postes vacants qui reviennent de droit au CNR, le département politique du cabinet du chef de l'Etat fait nommer d'autres personnes. C'est une escroquerie politique de plus, une escroquerie politique de trop que le CNR ne peut tolérer ».

A en croire Philippe Ané, le CNR décline toute responsabilité quant aux conséquences qu'une telle situation est susceptible d'engendrer en condamnant les velléités de sa déstabilisation par certains acteurs politiques à l'approche des échéances électorales.

Rominique Makaya